



CANDIDATURE POUR UNE BOURSE GCW

Conditions applicables à partir du 1 janvier 2010
Date limite pour une demande: le 31 octobre 2010

La *Guild of Canadian Weavers* offre trois (3) bourses: La bourse *Founders' Fund* (en mémoire d'Ethel Henderson, Mary Sandin et Mary Black), la bourse "A. I.", destinée en priorité à des membres des provinces maritimes, la bourse *Winnifred Mooney*. Chaque bourse est d'un montant de 200\$ Can.

Principes généraux:

1. Ces bourses sont accessibles à tous les membres de la GCW indépendamment de leur niveau d'expérience en tissage et quelle que soit l'adresse de leur résidence.
2. Toute candidate doit avoir été membre à titre personnel (pas par une guilde) de la GCW depuis au moins deux années consécutives lors de l'année de la demande.
3. Les bourses sont accordées soit : 1) pour suivre un cours d'une durée minimale de 12 offert par une école, un studio ou une guilde à la condition que ce cours soit donné par un instructeur qui a enseigné lors de congrès régionaux ou nationaux ou qui a publié des articles dans des périodiques, ou 2) pour s'inscrire à un congrès et y suivre un atelier d'au moins une journée. Les cours suivis peuvent l'être n'importe où au monde. Les cours doivent être reliés au tissage (production et traitement d'étoffes tissées à la main, teinture, vannerie ou autre entrelacement de deux éléments)
4. Dans les six mois qui suivent la réception d'une bourse, la bénéficiaire doit écrire et présenter à la responsable des bourses une description élaborée de son expérience pour le Bulletin GCW, et ainsi la partager avec ses collègues membres de la GCW. Des photos (optionnelles) sont bienvenues.
5. Les bourses sont accordées une fois par année. La responsable des bourses, Lynnette Lynch, doit recevoir les demandes au plus tard le 31 octobre, pour des activités de l'année du calendrier, que la participation de la candidate soit déjà passée ou à venir.
6. Toute candidate ne peut recevoir qu'une bourse, au cours d'une période de trois (3) années consécutives.
7. Les formulaires de demande ne peuvent être présentés qu'en version imprimée et non électroniquement. On peut utiliser une version photocopiée ou manuscrite du formulaire ou encore le télécharger et l'imprimer à partir de : <http://www.thegcw.org/members.html>

Documents à inclure dans la demande : (sur papier, pas électroniquement)

- Un formulaire de demande dûment rempli (vous pourriez en garder une copie pour vos dossiers).
- Une preuve, reçu ou autre, de participation, si la demande est faite pour une activité (cours ou congrès) déjà passée.
- Une copie de la documentation concernant 1) le cours de 12 heures et son instructeur, ou 2) le congrès et atelier.
- En quelques mots, les raisons pour lesquelles la candidate a choisi le cours et ce qu'elle entend en retirer.

Nom:(en lettres moulées) _____ Membre # _____

Adresse: _____ Ville: _____

Province/État: _____ Code postal ou zip : _____

Téléphone: _____ email: _____

Je suis membre en règle de la GCW depuis _____

En soumettant cette candidature je m'engage à respecter les conditions énumérées plus haut.

Signature: _____ Date: _____

Postez ce formulaire avec les documents requis pour réception au plus tard le 31 octobre 2010:

Lynnette Lynch
9311 Chelsea Court
Coldstream, BC V1B 2M
250-545-8746
email: pllynch@shaw.ca